

Dossier
Plein feu sur les initiatives en faveur de la jeunesse et de la femme P7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0195 du mercredi 21 janvier 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

Robert DUSSEY très attendu ce mercredi devant la commission des affaires étrangères du parlement français P 3



Condamnée à verser 7 milliards de fcfa à son ex DG Thierry TANO, ECOBANK interjette appel
Une rencontre ce mercredi avec la presse au cabinet Martial AKAKPO

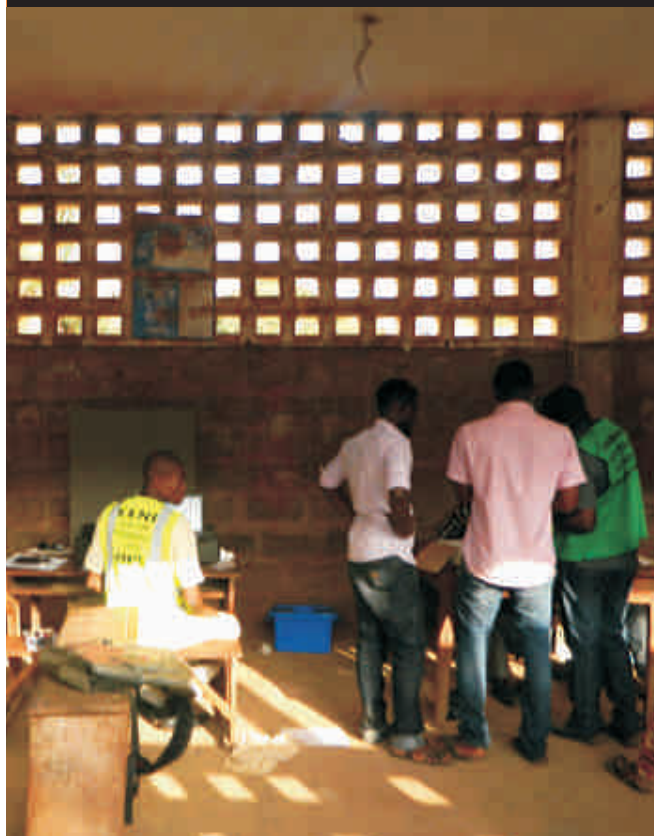
P 3

Tarif Extérieur Commun CEDEAO



L'OTR échange avec les importateurs sur la réforme P 6

De grandes enjambées vers l'organisation du scrutin présidentiel



La révision des listes électorales a démarré dans la zone 1 P 3



Réhabilitation des infrastructures routières
Le Chef de l'Etat lance les travaux sur le tronçon Kpélé Govié - Atakpamé P 2

Congrès du MRC de KABOUA Abass
A quand celui du Parti des Travailleurs de Claude AMEGANVI? P 2

Réhabilitation des infrastructures routières

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lance les travaux sur le tronçon Kpélé Govié – Atakpamé

La politique de réhabilitation et de renforcement des infrastructures routières suit son cours. Hier, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a procédé au lancement des travaux sur la route de la nationale N°5 et précisément de Kpélé Govié – Atakpamé (66,1 km). Après les travaux de réhabilitation de la voie Kpélé Akata – Kpélé Govié, les travaux lancés vont permettre à toute la Nationale N5 d'être entièrement praticable. Ce projet a alors impressionné les populations riveraines des trois préfectures concernées, Kpélé, Amou et Ogou qui sont sortis massivement pour exprimer leur satisfaction.

Évalué à plus de 40,465 milliards de FCFA, le projet de réhabilitation et de renforcement de la route Kpélé Govié – Atakpamé se fait avec le soutien de nombreux partenaires dont le Fonds Saoudien de Développement (FSD) et la Banque Islamique de Développement (BID). Les travaux vont être exécutés par trois entreprises à savoir The Arab Contractor (26 km), SORUBAT (26,1km) et GER (14 km) avec le contrôle du Groupement A-Z Consult/TAEP. Les deux premières entreprises ont 16 mois et la dernière 12 mois pour finir les travaux. En plus des travaux concernant l'axe routier, le projet inclus aussi des réalisations connexes à fortes portées



Le PR suivant les explications

économiques et sociales. Dans cette optique, il est prévu la construction des blocs de latrines, de hangars couverts, d'un bâtiment de 3 classes avec bureaux et la construction des clôtures des CMS et des cimetières situés le long du tronçon. 1610 plants seront aussi mis en terre pour renforcer le couvert végétal.

A entendre le ministre des Travaux Publics et des Transports, Nissao

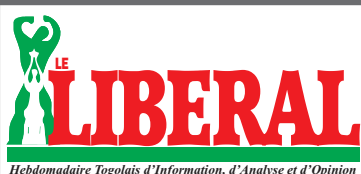
Gnofan ce projet revêt un double avantage. D'une part, il permet le désenclavement d'une vaste zone agricole et l'amélioration des conditions de circulation. De l'autre, il permet de lutter contre la contrebande des produits agricoles qui sont détournés de manière illicite vers les pays limitrophes. Il a alors invité les entreprises attributaires aux respects de la qualité



Coup de pioche du PR

des ouvrages et du délai tout en leur demandant de recruter les jeunes de la zone qui ne demandent qu'à faire leurs preuves. Le porte-parole des populations, le Ministre Fiatsuwo Sessenou a pour sa part exprimé la gratitude des natifs du milieu pour la réalisation de ce projet et les vastes chantiers ouverts par le gouvernement sous la houlette du Président de la République dans le cadre du développement du pays. ■

LONDONKAW



Récapissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Congrès du MRC de KABOUA Abass A quand celui du Parti des Travailleurs de Claude AMEGANVI?

Enfin un congrès pour le Mouvement pour les Républicains Centristes (MRC). Désormais Frédéric Abass KABOUA le leader du parti a de quoi répondre à ceux qui lui font le procès d'être à la tête d'un parti politique dépourvu de militants et qui n'existe que sur les médias. Eh bien le tonitruant KABOUA Abass n'est pas seul dans sa formation politique; il a des militants qu'on a pu observer lors de son congrès tenu dans un hôtel de la capitale à Lomé.

Parti politique satellite du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) sous l'ère Eyadema, le MRC absent de toutes les élections depuis 2005 vacille entre la mouvance présidentielle et l'opposition. KABOUA finira par rejoindre armes et bagages l'opposition radicale depuis la fameuse



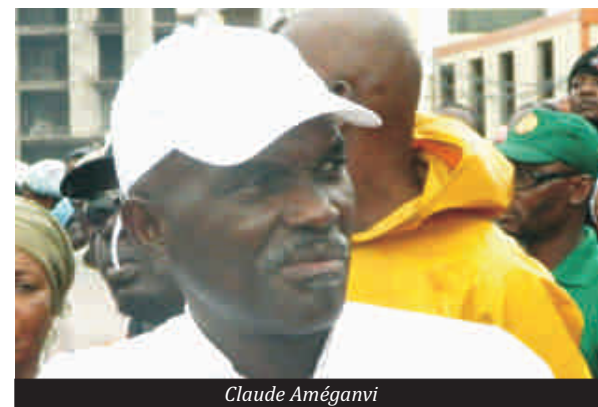
Kaboua Abass

affaire d'escroquerie dans laquelle est impliqué son mentor Pascal Bodjona ex collaborateur du chef de l'Etat. D'aucuns le présente d'ailleurs comme étant l'œil de Bodjona dans les différents regroupements politiques au sein de l'opposition.

Bref KABOUA Abass qui s'est rendu célèbre sur les médias de part ses prises de position rageuses contre le pouvoir en

place vient de prouver aux yeux du monde que son parti politique dont a du mal encore à identifier le siège existe et est structuré.

Il faut dire que le Togo avec ses 6 millions d'habitants compte une centaine de partis politiques dont la plupart n'existent que de nom. De ces partis fantômes de la scène politique togolaise on peut citer le Parti des Travailleurs de Claude AMEGANVI et bien d'autres.



Claude Améganvi

Aucune couleur identifiant le parti pas de logo ni de siège, zéro participation à une élection le parti est simplement incarné par son éternel leader Claude AMEGANVI. Tout comme le MRC et bien d'autres, le Parti des Travailleurs va-t-il tenir un congrès dans les prochains jours pour clouer le bec à ses détracteurs? La balle est dans le camp de Claude AMEGANVI. ■

P. Fabrice

De grandes enjambées vers l'organisation du scrutin présidentiel La révision des listes électorales a démarré dans la zone 1

La révision des listes électorales a effectivement démarré hier. Déjà dès 6H les membres des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) ont pris d'assaut les différents centres de recensement et de vote de la zone 1. la mobilisation n'était pas celle des grands jours en ce premier jour certes mais les équipes étaient en place et ceux qui ont effectué le déplacement ont pu vérifier leurs noms sur les listes et régulariser leur situation vis-à-vis du fichier électoral. Comme d'habitude il faudra s'attendre à de grandes affluences les week-end et surtout les derniers moments. Il faut aussi préciser que la possibilité de vérifier son nom par sms sur les listes électorales



Dans un CRV à Agoè

limite l'affluence dans les CRV. Dans les Centres de Recensement et de Vote où notre équipe de reportage est passé, tout est pour le mieux avec au passage des citoyens parfois impatients qui trouvent le mécanisme un peu lent. Ailleurs on fait la grise mine pour le petit retard accusé dans le démarrage

des kits. Des problèmes heureusement vite réglés. Cette opération de mise à jour du fichier concerne les citoyens ayant 18 ans révolus et jouissant de leur droit civique et politiques. Les nouveaux inscrits doivent se munir d'une pièce d'identité, carte consulaire, livret de pension

civile et militaire, livret de famille. A défaut de ces pièces, il est prévu la possibilité de témoignage d'un notable ou de deux témoins déjà inscrits sur la liste électorale.

Tout compte fait, c'est dans un climat de calme et de sérénité que ce processus a démarré. En outre, il est important de

rappeler que cette révision des listes électorales n'a commencé que dans la zone I qui englobe Lomé 1,2,3,4 et 5, Aflao-Gabli, Aflao-gagbado, AgoéNyévé, Togblé, Baguida, Vakpossito, légbassito-zangéra, yoto, Vo, Lacs, Bas-mono, Zio, Avé, Agou et Kloto. Par ailleurs, elle se poursuivra du 3 au 9 Février dans la zone II puis du 17 au 23 février dans la 3ème et dernière zone.

Pour se faire, 3200 opérateurs de saisie, 100 logisticiens, 200 mainteneurs, 50 administrateurs de données et plus 30.000 agents électoraux et 1675 Kits ont été affectés. Le démarrage du recensement est une grande enjambée vers la tenue du scrutin présidentiel.■

Alain Tchédre

Condamnée à verser 7 milliards de fcfa à son ex DG Thierry TANO, ECOBANK interjette appel Une rencontre ce mercredi avec la presse au cabinet Martial AKAKPO

L'affaire qui oppose ECOBANK à son Ancien Directeur Général Thierry TANO, limogé en mars 2014, a connu son verdict le 18 janvier dernier devant le tribunal commercial d'Abidjan qui a condamné le groupe bancaire ECOBANK à verser 7 milliards de francs cfa d'indemnité à Thierry TANO. La décision est loin de convaincre ECOBANK qui aussitôt s'est organisé pour interjeter appel. La banque organise d'ailleurs une conférence de presse ce mercredi après-midi sans doute, pour éclairer la presse togolaise sur cette affaire qui l'oppose à son ex DG Thierry TANO.

ECOBANK soulève l'incompétence du Tribunal de commerce d'Abidjan, au motif qu'il s'agissait d'un litige à caractère civil et non d'un litige commercial. Cette juridiction, comme l'indique son nom, n'est saisie que de litiges de nature commerciale. ETI a



Siège ECOBANK

également soutenu que l'affaire devait être portée devant les juridictions du Togo, lieu où est installé son siège, ou à défaut devant les juridictions britanniques, comme le stipulait le contrat de travail de M. Tanoh. La banque fustige une décision dépourvue de tout fondement.■

La Rédaction

Robert DUSSEY très attendu ce mercredi devant la commission des affaires étrangères du parlement français



Robert Dussey (Image d'archives)

arrivé en France en début de soirée hier. Il est très attendu ce matin devant la commission des affaires étrangères du parlement français où il va prononcer un important discours sur la politique internationale du Président de la République. Le chef de la diplomatie togolaise évoquera également la situation socio-économique du Togo. Cette allocution donnera lieu à un débat au cours duquel le ministre des affaires étrangères aura à répondre aux questions de la commission des affaires étrangères du parlement français présidée par Mme Elisabeth GUIGOU. C'est la première fois qu'un ministre des affaires étrangères du Togo passe devant cette commission.■

Le Ministre des Affaires Etrangères Robert Dussey est

La Rédaction

Introduction du TEC-CEDEAO et la facture normalisée TVA dans l'univers macroéconomique togolais

L'OTR au cœur de deux réformes capitales

L'Office Togolais des Recettes a procédé le lundi 12 janvier dernier à la présentation des innovations intervenues dans la loi de finances 2015. Il s'agit du basculement du Togo dans l'application du TEC-CEDEAO (Tarif Extérieur Commun) au lieu du TEC-UEMOA initialement appliqué et de l'introduction dans le circuit économique de la facture normalisée TVA. Il était question pour le commissaire général de l'OTR Henri Gapéri et l'ensemble de son administration, de présenter ces deux nouveautés qui auront sans doute un majeur impact sur l'univers macroéconomique sur la presse et par ricochet sur les populations.

L'abandon du TEC-UEMOA au profit du TEC-CEDEAO pour booster le commerce intracommunautaire

Droit de port, le tarif extérieur commun UEMOA vise à favoriser le trafic au sein de l'union et dispose de quatre niveaux d'imposition. Le niveau 0 dont les produits sont



imposés à 0%, le niveau 1 à 5%, le 2 à 10% et enfin le niveau 3 à 20%. Le TEC CEDEAO, désormais applicable au Togo depuis l'adoption de la loi de finances 2015 accentue la concurrence entre les produits communautaires et ceux d'autres régions en instaurant un certain protectionnisme. Affirmant une position commune dans les quinze Etats de la CEDEAO, le TEC-CEDEAO sous tend la consommation au sein de la communauté et vise à booster le commerce intracommunautaire et vient

répondre au besoin de l'abolition des politiques sectorielles de protectionnisme de certains Etats comme le Ghana notamment en matière de matériel de construction, comme l'a si bien souligné M. Adédzé Kodjo, commissaire des impôts à l'OTR. Le TEC-CEDEAO à l'inverse de celui de l'UEMOA dispose d'un cinquième niveau d'imposition, ce qui constitue l'innovation. Les produits rentrant dans cette palette tel le textile seront imposés à 35% des droits de

douanes. Le TEC-CEDEAO fait également un bond en avant sur la modernité car est opérationnel à base du SH 2012 alors que celui de l'UEMOA utilise toujours le SH 2003.

La TVA, un impôt sur la consommation et non un bénéfice ou un autofinancement pour l'opérateur économique : introduction d'une facture normalisée

La seconde et sans doute majeure innovation de l'année est l'introduction dans le circuit économique de la facture normalisée TVA. Un amer constat de l'univers macroéconomique montre que la TVA est assimilée par beaucoup d'opérateurs économiques aux bénéfices au lieu de la reverser au fisc. S'en dégage un cadre informel des transactions. Dans le souci donc de faire reconnaître la TVA comme un impôt et surtout dans la logique de modernisation et de maximisation des recettes, objectifs majeurs de l'Office, L'article 330 du code général des impôts vient d'instituer la

facture normalisée TVA. Pour M. Adoyi Essowavana, commissaire des impôts à l'OTR, la facture normalisée permet d'assurer la traçabilité des transactions et la facture constitue le premier document comptable. Au sens clair, les opérateurs économiques, qu'ils soient des PME ou grandes entreprises auront à faire une demande de facture normalisée à l'OTR ou seront autorisés par l'Office à en confectionner avec des vignettes qui attesteront de la légalité de toutes les transactions. La numérotation dans l'utilisation de ces factures sera scrupuleusement respectée afin que par quelques moyens que ce soit, l'opérateur économique ne s'autofinance avec la TVA. A cet effet, l'article 338 CGI a prévu des sanctions à l'encontre de tout contrevenant allant de 200.000 FCFA à 5.000.000 FCFA. Autant de mesure afin de recouvrer la totalité des sommes dues au fisc notamment la TVA dont beaucoup ignorent la signification. ■

Démocrate

Le CONAPP fait le point de la 1ère édition des « journées portes ouvertes de la presse »

A la suite des Journées Portes Ouvertes de la presse (JPO) organisées par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) du 16 au 20 décembre 2014 à l'Agora Senghor, il est de bon ton qu'il fasse le bilan des activités menées durant ces 4 jours. C'est dans cette perspective qu'il a tenu une conférence de presse en son siège à la maison de la presse ce lundi 12 janvier 2015, en présence d'un parterre de journalistes et d'acteurs du monde des médias et de la communication.

Au cours de ce point de presse, le président du CONAPP M. Jean Paul Agboh a invité avant tout propos l'audience à observer une minute de silence en mémoire des journalistes de Charlie HEBDO froidement abattus le mercredi 7 janvier 2015. Il a ensuite au nom de



l'association qu'il préside souhaité une bonne et heureuse année à toute la corporation. Revenant à l'ordre du jour, M. Agboh a rappelé les objectifs que se sont assignés les JPO à savoir promouvoir l'image de marque de la presse au-delà des diversités de leurs lignes éditoriales, servir de vitrine au public et aussi une occasion pour faire connaître les

perspectives aussi bien que les difficultés de leur métier. Selon lui, pour y parvenir, le CONAPP a conçu et réalisé un projet inclusif et fédérateur. C'est-à-dire qu'il a inclus au sein du comité d'organisation des journalistes qui ne sont ni membres du bureau du CONAPP ni patrons de presse et a choisi les intervenants et panélistes à travers divers secteurs

d'activités et horizons.

Il a en outre précisé que ces JPO se sont déroulées essentiellement autour de cinq (5) activités à savoir les expositions des photos et parutions de journaux privés et publics partants de l'époque coloniale jusqu'à nos jours ainsi que l'installation d'une salle de lecture, les émissions en direct, les ateliers et conférences-débats et un gala de football qui a opposé média FC au Forces Armées Togolaises (FAT).

Pour ce faire, 7.430.000 FCFA ont été mobilisés grâce aux dons de certaines institutions et personnes. C'est pourquoi, il a tenu à remercier vivement tous ceux qui leurs ont apporté leur soutien qu'il soit moral ou financier.

En définitive, il a jugé le bilan satisfaisant car elles ont attiré une audience d'environ 10

milliers personnes. Cependant, il a déploré le fait que toutes les chaînes programmées pour les émissions en live hors mis la TVT et Kanal FM pour des soucis d'ordre technique n'ont pas pu avoir lieu. Il s'est en outre excusé pour le fait que le concours ouvert à cette occasion n'ait pas pu se clôturer. Néanmoins, il a précisé que la liste reste toujours ouverte et qu'un communiqué sera publié en ce sens. Quant à ce qui concerne les coquilles relevées, il a promis de les corriger lors de la prochaine édition qui se tiendra en Décembre prochain. Cependant, il est important de rappeler que ce point de presse été clôturé par un débat de question-réponse qui a permis de lever certains équivoques et zones d'ombres. ■

Alain Tchédre.

Dérives de l'opposition togolaise, la mise au point du MJPG

Dans un communiqué de presse rendu public le lundi 12 janvier dernier, le MJPG a fustigé par la voix de son président, M. Talikpéti Kadjamatéma, les partis de l'opposition qui tentent, selon lui de bloquer par tous les moyens les échéances électorales à nos portes. Le blocage que tente d'opérer l'opposition en prétextant des réformes institutionnelles et constitutionnelles s'explique, selon le mouvement par l'impréparation de l'opposition quand leur « adversaire travaillait à s'imposer comme un vrai homme d'Etat. Lorsqu'ils se sont réveillés, les Togolais avaient déjà investi Faure Gnassingbé de leur confiance. »

Pour le MJPG, ces hommes politiques qui ne font plus preuve d'intelligence et de retenue doivent se rendre compte que la République passe avant leurs ambitions personnelles : « une bonne démocratie ne doit exclure personne. En Europe, certains dirigeants en sont au 4ème mandat électif et des rois passent encore le témoin à leur fils sans que cela fasse scandale, pourquoi conditionne-t-on l'élection présidentielle à l'adoption de réformes qui peuvent attendre sans qu'il y ait péril sur la démocratie ? » S'interroge le mouvement membre de la Majorité silencieuse.

En tout état de cause, le mouvement des jeunes pour la



popularisation de la bonne gouvernance a fait une mise au point. Il trouve infondée, la sortie de l'opposition de ce mardi 13 janvier puisque la

proposition de loi de réformes est à l'étude au niveau de la commission des lois de l'Assemblée Nationale ; le mouvement exhorte

l'opposition à cesser de prétexter de ces réformes pour distraire les togolais de l'essentiel qui demeure l'organisation d'une élection transparente et crédible. Le MJPG met par ailleurs en garde M. Ajavon Zeus et tous ceux qui incitent à la violence en poussant les jeunes à l'insurrection sur le fait que le Togo est un Etat bien gouverné et qu'ils seront soumis aux rigueurs de la loi, le cas échéant. Pour finir le MJPG demande au Chef de l'Etat d'exercer ses prérogatives régaliennes en faisant appliquer la loi à tous ceux qui viendraient à mettre en péril, la paix et la stabilité du Togo. ■

Démocrate

L'UNATROT et L'USYCORT appellent les conducteurs et transporteurs de Tsévié au respect du règlement 14 du nouveau code routier de l'UEMOA

L'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) et l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT) ont organisé ce 10 janvier 2015 à Tsévié une sensibilisation conjointe à l'endroit des conducteurs et transporteurs. Cette sensibilisation s'est déroulée en présence des autorités politiques, administratives, religieuses, des syndicats frères ainsi qu'une centaine de conducteurs et transporteurs.

Placée sous le thème : "responsabilité des transporteurs et conducteurs routiers togolais face aux réformes dans le secteur des transports", cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale et vise à mieux faire connaître le nouveau code de la route en l'occurrence son règlement 14 qui appelle au respect du poids total en charge, au respect de la charge maximale par essieu et le respect du gabarit en hauteur de 4 mètres. Bref, il invite les conducteurs et transporteurs à éviter la surcharge.

Pour la représentante du ministre des travaux publics et des transports Mme Ouro -Bang'na Nanamolla, le respect scrupuleux dudit règlement permettra d'éviter les pertes en vies humaines. Elle a en outre exhorté les participants à entretenir les routes et à ne pas boudier le poste de contrôle nouvellement installé à djéréwé car « le développement d'un pays passe par le développement de la route » a-t-elle renchéri.

Les présidents des deux syndicats à savoir

Mathias Hlonmador de l'USYCORT et Aklesso Amah de l'UNATROT ont pour leur part tenu à remercier le gouvernement pour sa politique d'agrandissement et de modernisation des voies routières. Ils ont par ailleurs exprimé leurs reconnaissances au chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé qui a accepté de rabaisser de 30 à 40% les impôts des conducteurs et transporteurs, pour les avoir construit un guichet unique pour faciliter les paiements, réduit les frais de quittance de passage du permis de 15000F à 10000F et autorisé que les candidats qui ne disposent pas de carte d'identité ni de nationalité puissent présenter leur carte d'électeur. Au vu de tous cela, ils ont exhorté l'assistance à soutenir le gouvernement et le chef de l'Etat afin de pérenniser le développement de la route voire le développement économique du Togo.

Ils ont, en marge de cette sensibilisation incité leurs syndiqués et autres participants à répondre massivement aux prochaines révisions des listes électorales et surtout éviter d'être victime des machinations politiques qui engendrent des troubles sociaux. Cette sensibilisation s'est achevée par un débat de question réponse.

En définitif, il est important de rappeler qu'après l'étape de Tsévié, ce sera le tour d'Atakpamé, Sokodé, Dapaong puis Kara. ■

Alain Tchédre

Universités notariales du Togo La 7ème édition a démarré



Comme il est de coutume chez les « instituteurs du droit », la chambre des notaires du Togo se réunit annuellement autour des thématiques pour réfléchir, discuter et former ses membres. Pour cette 7ème édition, les notaires vont réfléchir sur deux principaux thèmes l'un relatif à la sécurité foncière et l'autre relatif au rôle du notaire dans la prévention du terrorisme et du blanchiment d'argent. Présent à cette cérémonie d'ouverture, comme à l'édition passée, le Gardes des sceaux, Ministre de la Justice n'a pas manqué de saluer cette initiative des notaires togolais de renforcer annuellement leurs capacités afin d'offrir aux justiciables des services de qualité. « Vous avez choisi de vous interroger sur des maux qui gangrèment notre société et qui ne pourront être combattus que dans la mesure où, tous, nous aurons accepté de les voir comme tels. » (Propos du Ministre de la Justice, garde des Sceaux).

Cette rencontre, il faut le souligner, marque également le 10ème anniversaire du jumelage de la chambre des notaires du Togo et de celle départementale de la basse Normandie de France. C'est pourquoi, étaient aussi présents aux côtés du Président de la CAAF, et du Président de la chambre nationale des notaires du Togo, Me Guillaume Coquelin et Me Jean Bellanger, notaires dirigeants les chambres interdépartementales des notaires de la basse Normandie. Cette cérémonie s'est terminée par une photo de famille, la clôture étant prévue pour ce soir par un point de presse. ■

Anthelme Shakespeare.

Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO L'Office Togolais des Recettes échange avec les importateurs sur la réforme

Dans l'optique de populariser les innovations contenues dans le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC-CEDEAO), dans lequel le Togo vient de basculer, le Commissariat des douanes de l'Office Togolais des Recettes a, le vendredi 16 janvier dernier, organisé une rencontre d'échanges avec les importateurs. A l'ordre du jour, présenter la grande réforme du TEC-CEDEAO en l'occurrence la cinquième bande de produits taxable au taux de 35% au lieu de quatre pour le TEC-UEMOA et à hauteur de 20% pour la dernière bande et aussi au niveau du Système harmonisé (SH) : « Cette rencontre vise à informer les opérateurs, prendre en compte leurs inquiétudes et leur donner les réponses qui s'imposent afin de les dissiper un tant soit peu », a déclaré M. Adédzékodjo, Commissaire des douanes à l'OTR. Rentre dans cette catégorie 130 produits en tout dont le textile et l'huile végétale, ce qui suscite un tollé général si l'on se réfère à la majeure place qu'occupent ces deux produits dans le quotidien des populations.

M. Adédzékodjo a rassuré les uns et les autres sur les risques d'inflation et d'implosion sur le marché de consommation. Pour lui, loin de pénaliser le citoyen lambda dont l'assiette n'est déjà pas grand-chose, cette mesure vise à booster le commerce intracommunautaire et par là même nos



économie : « L'augmentation des taux au niveau de la cinquième bande n'est pas imputable au gouvernement comme semble le penser certains opérateurs ; je tiens donc à rappeler que ceci est une mesure communautaire qui s'applique à tous les quinze Etats membres de la CEDEAO. Ceci s'inscrit dans la logique d'union douanière dans laquelle notre zone de libre-échange se mute depuis un certains temps. Nous avons beaucoup à y gagner en ce sens que les marchandises originaires auront à circuler librement dans la communauté. Les quinze Etats auront donc désormais un même comportement tarifaire vis-à-vis des produits hors communauté, ce qui loin de créer des dissensions va plutôt

booster notre économie ».

Une inquiétude également relayée par l'honorable GagouKokou, député à l'Assemblée nationale togolaise qui exhorte l'Office au maximum de communication sur les mutations ainsi que des mesures d'accompagnement afin d'alléger quelque peu le fardeau du citoyen moyen. Pour lui, « le TEC-CEDEAO est une bonne chose mais sa subite directe mise en application va susciter beaucoup de difficultés au sein de nos populations, donc quitte à nos autorités de prendre des mesures appropriées pour pallier à tout cela ». Dans la foulée, un comité de gestion du TEC-CEDEAO a été mis en place par l'Office Togolais des Recettes afin de

gérer les difficultés qui surgiront dans ce processus transitoire. L'office a également promis mettre en ligne dans les prochains jours la version électronique du TEC-CEDEAO et à la disposition de tous la version papier. Autant de mesure pour une large diffusion de l'information pour que personne ne soit en marge de cette importante réforme au sein de notre communauté. Le TEC-CEDEAO, faut-il le rappeler est entré en vigueur au Togo depuis le 1er janvier dernier, suite à l'adoption de la loi de finances 2015 et est également accompagné d'une capitale réforme notamment la facture normalisée TVA. ■

Démocrate Koudama

Alberto Olympio présente ses vœux à la presse togolaise

Alberto Olympio du parti des Togolais a présenté ses vœux de nouvel an à la presse togolaise le lundi dernier au cours d'une conférence de presse tenue au siège de son parti. L'occasion a été saisie par l'homme politique pour présenter aux hommes des médias son projet pour la presse togolaise en cette année 2015. En effet le président du parti des Togolais veut faire de nos médias des entreprises de presse, de grands groupes à l'instar de ceux de l'occident. Pour cela, il faut une libéralisation des ondes ainsi que leur accessibilité sur l'ensemble du territoire, une prompte budgétisation afin d'assurer la périodicité de toutes les parutions. La presse

en ligne ainsi que l'accès aux publicités de tous ne sont pas en reste. Il a également mis un accent particulier sur la nécessité de définir un cadre légal sur les libertés de presse et d'expression, la revisitation de la HAAC qui doit être perçue comme un outil d'accompagnement et de promotion et non d'oppression et de répression : « je veux faire de la presse un véritable contre pouvoir, un véritable quatrième pouvoir en cette année 2015... », a-t-il déclaré.

Au cours des échanges et comme on devait s'y attendre, la politique s'est invitée notamment l'épineuse question des réformes institutionnelles et constitutionnelles avant les élections, la potentielle



candidature du président de la République et celle du fichier électoral. Pour le parti des Togolais, la prochaine bataille cruciale est de faire en sorte que le Togo « connaisse des élections

transparentes ». S'agissant des réformes, Alberto exhorte tous les acteurs à un consensus car il en va de la paix et de la cohésion sociale. Profitant du créneau à lui offert, le parti des Togolais

convie tous les togolais à aller s'inscrire massivement sur les listes électorales au cours de la révision commencée depuis hier déjà. Pour Alberto et les siens, « Une liste biométrique ne peut pas avoir de doublon alors que celle qu'on nous présente comme tel en a... », il urge donc de tout mettre en œuvre pour avoir un fichier électoral propre et avec cela, seul le peuple togolais aura à départager tous les candidats où qu'ils viennent. A cet effet, il rencontrera ce matin les autorités de la CENI afin de « proposer ses services de génie informatique », dit-il pour un fichier électoral propre, seul gage de transparence. A suivre. ■

Démocrate

DOSSIER : Faure Gnassingbé à l'heure du bilan Plein feu sur les initiatives en faveur de la jeunesse et de la femme

Le Togo revient de très loin. Plusieurs acteurs s'accordent à le dire. Depuis 2005 le gouvernement a pris conscience de l'état de vulnérabilité dans laquelle crouissent les populations. C'est dans cette perspective que conformément à la vision du Chef de l'Etat, le concept de Développement à la Base a été initié en 2008 avec la mise en place d'un ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la mise en œuvre dudit concept. Au regard des interactions entre les secteurs et des résultats enregistrés, ce Ministère délégué auprès du Premier Ministre sera érigé en mai 2010 comme Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes avec essentiellement pour prérogatives le soutien des initiatives d'autopromotion des populations rurales et périurbaines. Le ministère du développement traduit la vision du chef de l'Etat à travers Plusieurs projets ont initiés afin de sortir les togolais de la précarité. Aujourd'hui les résultats de ces différents projets s'en ressentent à plusieurs niveaux. Nous allons dans nos prochaines éditions, lever un coin de voile sur ces produits qui intéressent surtout la jeunesse et la femme.



Zoom dans ce numéro sur fonds national de la finance inclusive (FNFI) dont la finalité est de permettre à terme à plus de deux millions de personnes de s'insérer économiquement et socialement.

Il a été lancé en janvier 2014 par le chef de l'Etat en personne le FNFI ambitionne de repousser les frontières de l'exclusion financière. L'Accès des Pauvres aux Services Economique et Financier (APSEF) premier produit du FNFI a eu un succès. Il s'agit d'un micro crédit aux populations démunies sans garantie réelle en vue du démarrage des activités génératrices de revenus. 300 000 togolais bénéficient de ce micro crédit.

La question du sous-emploi préoccupe le gouvernement, pour cerner la question de l'emploi des jeunes, qui demeure une priorité, le

département s'est doté d'un plan stratégique sur cinq ans (PSNEJ 2013-2017) assorti d'un programme emploi jeunes et d'un fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes dont la mise en œuvre devraient contribuer à la réduction du taux de chômage et de sous-emploi de cette catégorie de la population (de 28,6% à 20,6%). Dans le même contexte, l'actualisation du plan d'actions opérationnel de la politique nationale de la jeunesse (2013) participe également au souci du Gouvernement de créer un cadre socio-éducatif propice à l'épanouissement de la jeunesse togolaise.

Voici deux tableaux qui attestent les résultats obtenus dans l'accroissement du revenu des populations à la base et le taux d'employabilité et l'auto employabilité des jeunes:

En matière d'accroissement des revenus des populations à la base

17.000 groupements sont appuyés dont 8.000 formés, 600 bénéficiaires des équipements de travail et

8.500 groupements composés d'environ 117.000 personnes ont bénéficié des microcrédits d'un montant total de 10,5 milliards de francs CFA pour développer des activités génératrices de revenus.

35 fédérations de 5000 groupements composés de 85000 membres sont accompagnées dans leur organisation ;

Le Fonds National de la Finance Inclusive lancé et le produit « Accès des Pauvres aux Services Financiers » (APSEF) est opérationnel avec plus de 300 000 personnes ayant obtenu du microcrédit.

14.000 producteurs agricoles ont bénéficié de 5.000 tonnes d'engrais, 350 tonnes de semences améliorées et 14 tonnes de semences de base pour améliorer leurs productions. Ces appuis ont favorisé l'exploitation de 14.000 hectares et une production de 29.000 tonnes de céréales (maïs, riz, sorgho).

127 plateformes multifonctionnelles sont installées dans le cadre du programme national plateformes multifonctionnelles et du Programme d'Appui au Développement à la Base■

Démocrate Koudama

Présidentiel 2015

Le MSF pour une candidature de Faure Gnassingbé

Dans un point de presse animé hier à son siège le 14 janvier dernier, le Mouvement de Soutien à Faure (MSF) a réaffirmé sa volonté de voir tenir à bonne date et dans les meilleures conditions de transparence et d'équité, les futures élections présidentielles au Togo. Le mouvement n'a pas également raté l'opportunité à lui offerte par ce créneau pour dénoncer l'attitude de certains « politicards dont les élections foutent la trouille, car désarmés et ayant perdu leur sommeil »

Le MSF s'est prononcé sur les récents remous de la classe politique à l'issue des propositions de réformes constitutionnelles et institutionnelles d'une part et de la limitation du mandat présidentiel d'autre part. Sur ce point, les inconditionnels de Faure rappellent «



qu'il s'agit bel et bien d'une révision de la constitution mais qu'aucun parti politique ne peut se prévaloir le droit de toucher à la constitution encore que

selon les exigences de la CEDEAO signifient clairement qu'aucun pays membre ne doit toucher à sa constitution dans les six mois qui annoncent les

élections, surtout sans consensus ».

Le mouvement a en outre fustigé le mot d'ordre de « perturbation de paix sociale de ce 13 janvier » du CST, confronté de plus en plus à une totale démobilisation avant de proclamer le présent de la République Faure Gnassingbé comme son candidat aux futures échéances électorales présidentielles. Il a pour finir salué la volonté du Chef de l'Etat d'être toujours garant de la bonne tenue de ces élections et le félicite pour la hauteur prise dans sa présentation des vœux à la nation togolaise et surtout pour sa mise en place de la commission de réflexion devant pondre des propositions concrètes conformément aux recommandations de la CVJR en ce qui concerne les réformes. ■

Démocrate

NON À LA VIOLENCE



Chers sœurs et frères togolais,
L'élection n'est pas un moment
d'affrontements, de violence ;
c'est un temps de débats
d'idées.

Evitons la violence sous toutes ses
formes avant, pendant et après
les élections.

Privilégions l'ouverture et la
tolérance.

**Ceci est un message du
Ministère de l'administration territoriale, de la
décentralisation et des collectivités locales.**